

PRÉSENTATION DU TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR (TRICE) DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR (CTRMP)



Métiers et débouchés :

Le Titre Professionnel (TP) Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Porteur est la voie royale vers un emploi stable dans un secteur qui recrute activement. La logistique et le transport sont essentiels à l'économie, garantissant une forte demande de chauffeurs qualifiés. À l'issue de votre formation, vous pourrez postuler aux métiers suivants :

- Conducteur/Conductrice routier de marchandises (sur porteur)
- Chauffeur-livreur poids lourd
- Agent de messagerie et de fret express
- Conducteur de camion-benne ou de véhicules spécialisés (selon l'entreprise)



Pré-requis :

Pour intégrer notre formation TP Conducteur de Marchandises sur Porteur, vous devez répondre aux critères suivants :

- Être âgé(e) de 18 ans minimum.
- Être titulaire du Permis B (voiture) en cours de validité et ne plus être en période probatoire.
- Justifier d'une aptitude médicale à la conduite de poids lourds (visite médicale obligatoire).
- Savoir lire, écrire et compter en français (validation des savoirs de base).
- Faire preuve d'une réelle motivation pour les métiers du transport et de la conduite.

Objectifs de la formation

Notre mission est de faire de vous un professionnel de la route, opérationnel, responsable et qualifié. À la fin de ce parcours complet, vous serez capable de :

- Valider le Titre Professionnel (TP) de Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Porteur (Niveau 3, équivalent CAP/BEP).
- Obtenir le Permis C, indispensable pour la conduite de véhicules porteurs de plus de 3,5 tonnes.
- Obtenir la FIMO Marchandises (Formation Initiale Minimale Obligatoire), l'attestation légale pour exercer le métier.
- Maîtriser la conduite rationnelle et les règles de sécurité (Code de la route, RSE).
- Gérer les opérations de chargement, de déchargement et d'arrimage.
- Utiliser les outils numériques (chronotachygraphe, GPS, outils de suivi) et gérer les documents de transport.

Durée de la Formation :

12 semaines de formation

La formation professionnelle des conducteurs regroupe des cours :

Identifier les objectifs et étapes de la formation 3 h 30

- Vérification du respect des prérequis
- Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels
- Présentation de la formation et des modalités de réalisation présentielle et distancielle selon le calendrier établi par le centre de formation
 - Modalités pratiques
 - Tour de table
 - Evaluation d'auto-positionnement

Acquérir les connaissances requises pour se préparer à l'épreuve théorique générale 21 h 00

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Porter secours
- Précautions nécessaires en quittant le véhicule
- Eléments mécaniques
- Eléments liés à la sécurité
- Equipements de sécurité des véhicules
- Utilisation du véhicule et respect de l'environnement

Acquérir les connaissances requises pour se préparer aux interrogations orales et écrites 30 h 00

- Situations dégradées et accidents
- Le conducteur
- Equipement des véhicules
- Réglementation sociale européenne et française
- Règlements transport
- Documents spécifiques (conducteur, véhicule, transport)
- Masses et dimensions des véhicules
- Règles de circulation et signalisation spécifiques
- Mécanique
- Conduite dans des conditions atmosphériques difficiles
- Comportement en présence d'un accident
- Conduite en montagne ou zones accidentées
- Gestes et postures, accident du travail
- Chargement, la surcharge
- Dépassement
- Dynamique du véhicule
- Alcool, médicaments, stupéfiants, fatigue et troubles du sommeil
- Eco-conduite et conduite citoyenne
- Angles morts, porte-à-faux
- Comportement en tunnels et aux passages à niveau
- Systèmes de sécurité et d'aides à la conduite

Effectuer les contrôles obligatoires et de sécurité d'un véhicule de transport de marchandises du groupe lourd tout au long de l'activité 14h30

- Avant le départ
 - Contrôle des documents nécessaires au conducteur
 - Contrôle des documents nécessaires à la circulation du véhicule
 - Vérification de l'état du véhicule et de ses équipements, la validité des différentes visites techniques
 - Contrôles de sécurité et l'appoint des différents fluides si nécessaire.
 - Contrôle du chargement, sa répartition, son calage et son arrimage
 - Contrôle des indicateurs garantissant le fonctionnement du véhicule
- Tout au long du parcours
 - Contrôle les dispositifs d'enregistrements de données sociales, organisationnelles et techniques
 - Contrôle du chargement, répartition, calage et arrimage
 - Surveille le bon état du véhicule et l'absence d'apparition de message d'alerte
- Après le transport
 - Contrôle de l'état du véhicule
 - Rendre compte en cas d'anomalie
- Dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure
- Utilisation du manuel du constructeur
 - Les différents organes et circuits du véhicule
- Repérer et analyser les symptômes d'une panne
- Informations fournies par les instruments de bord
- Tests permettant de confirmer un diagnostic de panne
- Levage d'une cabine
- Mesures de sécurité qui s'imposent pour la sauvegarde des personnes et des biens
- Application des consignes reçues

Conduire et manœuvrer en sécurité un véhicule porteur du groupe lourd 176 h

- Préparation d'itinéraires
- Conduite sur route
- Vérifications courantes de sécurité
- Règles du code de la route
- Réglementations en vigueur
- Principes de la sécurité routière
- Utilisation du véhicule de façon rationnelle et optimisée
- Utilisation du dispositif d'enregistrement des activités du conducteur
- Comportement de conduite en rapport avec les forces appliquées au véhicule en mouvement

- Conduite de nuit
- Manœuvres
- Dispositions pour manœuvrer en sécurité
- Réalisation de manœuvres en ligne droite à main en respectant les marges de sécurité
- Réalisation de mises à quai à main et contre main en respectant les marges de sécurité

Évaluer les compétences dans le cadre de la session d'examen du titre professionnel (Épreuves anticipées) 14 h 00

- Mise en situation professionnelle composée d'épreuves :
- ETG (code de la route)
- Hors circulation
- Conduite sur route

Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité 35 h 00

- La réglementation sociale européenne
- Le tachygraphe
- La réglementation sociale française et législation du travail
- Règlementation du transport de marchandises national
- Protocole de sécurité
- Contrat de transport

Assurer le transport de marchandises dangereuses par route 21h00

- ADR Transport de marchandises dangereuses par route, Formation de base – initiale
- Examen / Evaluation finale

Prendre en charge, transporter et livrer les marchandises 28h00

- Prise en charge et livraison de la marchandise lors d'un transport national :
- Contrats de transport
- Contrôle des marchandises quantitativement et qualitativement
- Prise de réserves ou contre réserves à l'enlèvement ou à la livraison de la marchandise
- Prise de photographies exploitables
- Les encaissements
- Renseignement des différents documents
- Renseignement des supports numériques
- Ponctualité, discrétion
- Sens commercial avec les interlocuteurs
- Communication claire et concise
- Respect des consignes
- Classement des différents documents
- Protocole de sécurité
- Préparation du véhicule en vue d'un chargement ou déchargement
- Plan de chargement



- Répartition, calage et arrimage des marchandises
- Supports de charge
- Moyens de manutention
- Equipements du véhicule
- Respect des consignes

Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation 17 h 30

En présence d'un accident

- Equipements de protection individuelle
- Mesures de protection individuelle et collective
- Renseignements nécessaires pour alerter les services d'intervention
- Assistance en fonction des nécessités et de ses connaissances
- Rédaction du constat amiable
- Rédaction d'un compte rendu d'accident
- Dispositions pour garantir une condition physique compatible avec l'exercice du métier
- Troubles musculo squelettiques (TMS) ou Risques Psychosociaux (RPS)

Evaluer les compétences en Cours de Formation (ECF) 35h00

- Les Evaluations en Cours de Formation (ECF) ont pour objectif de :
- Permettre au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation
- Permettre au candidat d'être acteur de sa progression
- Permettre au formateur d'identifier les points à améliorer
- Familiariser le candidat avec les modalités d'évaluation du titre professionnel
- Permettre au jury de mesurer l'investissement individuel des candidats

Réaliser le bilan de la formation et la synthèse du stage 3 h 30

- Bilan de la formation
- Synthèse du stage
- Évaluation de satisfaction de la formation

Évaluer les compétences dans le cadre de la session d'examen du titre professionnel (Évaluation finale) 35h00

Selon le référentiel d'examen du titre professionnel visé



Acquérir des notions d'Anglais pratique du transport 3h00

- Théorie en autonomie :
- Anglais pratique du transport
- Evaluation : Quizz final

Lieu de la Formation

Les jardins de Houelbourg Baie-Mahault 97122, Guadeloupe

Cours théoriques

- Méthode pédagogique
- cours pratiques sur piste et sur la route, sur
- véhicule à double commandes pour la conduite

Moyens techniques

- 5 Salles de cours équipées d'un ordinateur et
- d'un Vidéo Projecteur
- Plateforme technique comprenant 2 pistes
- pour les manœuvres
- Fourniture matériel pédagogique : fiches examens, fiches de vérification,
- Prépacode (pour les formations avec code)
- Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement
- Simulateur
- Mise à Quai disponible

Profils des moniteurs

Formateurs poids lourds titulaires du BEPECASER ou du titre professionnel ECSR avec la mention Groupe Lourds